

**INTITULE DU POSTE**  
*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

ENSA TOULOUSE\_2021-775327\_PR\_SHSA\_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**  
*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

Professeur / Sciences humaines et sociales appliquées à l'architecture / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	PROFARCH
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2022

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

<b>Région</b>	Occitanie
<b>Département</b>	Haute-Garonne
<b>Adresse</b>	Ecole nationale supérieure d'architecture 83 rue Aristide Maillol 31106 Toulouse cedex 1

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

Dans le réseau des 20 Écoles Nationales Supérieures d'Architecture sous tutelle du ministère de la Culture, l'ENSA Toulouse s'engage, entre autres, en faisant évoluer ses pratiques pédagogiques diversifiées à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel. Elle s'attache ainsi à accompagner l'évolution des missions de maîtrise d'œuvre et la diversification des modes d'exercice du métier d'architecte. Elle propose notamment avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, ouvrant ainsi la voie d'un enrichissement de son offre de formation initiale et continue qui a vocation à évoluer vers des pratiques interdisciplinaires en s'adossant à ses nombreux partenariats professionnels et universitaires en phase avec les spécificités territoriales et la demande portée par les collectivités également partenaires.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**

L'ENSA Toulouse étant investie de longue date dans la recherche, son laboratoire (LRA) explore les problématiques actuelles et à venir du projet architectural, urbain et paysager et accueille aujourd'hui plus de quarante doctorants. Elle prépare ainsi une nouvelle génération de professionnels et d'enseignants-chercheurs, en renforçant simultanément le rayonnement international de l'établissement, qui s'appuie déjà dans le cursus initial sur une cinquantaine de conventions offrant aux étudiants des perspectives de mobilité très diversifiées. La recherche et la coopération internationale constituent donc des leviers essentiels pour les évolutions pédagogiques de nos formations initiales, doctorales et

continues.

L'établissement est membre associé renforcé de l'Université Fédérale de Toulouse.

Au-delà de la visibilité internationale que cela permet, cette adhésion témoigne de la volonté de l'école :- d'être partie prenante de l'offre de formation du site;

- de proposer à ses étudiants des parcours d'enseignement variés;
- de défendre une politique scientifique qui s'appuie sur la coordination de la formation doctorale. En effet le Laboratoire de Recherche en Architecture de l'ENSA Toulouse est laboratoire d'accueil de 2 écoles doctorales de l'Université fédérale de Toulouse, école doctorale TESC (Temps, Espaces, Sociétés, Cultures) et l'école doctorale MEGeP (Mécanique, Énergétique, Génie civil, Procédés);
- d'offrir à ses enseignants et étudiants l'accès à des services communs de qualité (« welcome desk », formation des enseignants, services documentaires, services informatiques...).

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

**DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

Titulaire d'un Doctorat (anthropologie ou sociologie) avec une approche spatiale, et d'un diplôme d'HDR, la candidate ou le candidat aura une longue expérience dans le domaine de l'enseignement supérieur et/ou de l'enseignement dans les écoles d'architecture (champ SHSA).

Il/elle sera responsable de différents enseignements propres au champ SHSA et participera au développement de ce champ en collaboration avec les équipes d'enseignants déjà en place.

En tant que professeur, il/elle sera responsable de l'orientation et de l'organisation des enseignements SHSA à l'école et de leur nécessaire articulation avec les apports des autres disciplines dans le cadre des unités d'enseignement. Il/elle prendra une part active au développement de la formation doctorale et aux liens que l'école tisse avec les universités, à l'échelle nationale et internationale.

L'enseignant recruté sera en capacité d'apporter un savoir sur la lecture des pratiques de l'espace (domestique, public, urbain) dans différents contextes culturels, sur les représentations et les modes d'habiter des sociétés humaines dans le temps long. Il/elle saura également porter une réflexion d'ordre épistémologique sur la place des sciences humaines et sociales dans la recherche et l'enseignement de l'architecture.

L'enseignant recruté interviendra en Licence, en Master et dans la formation doctorale.

### Cycle licence

En coordination avec les autres enseignants du champ SHSA, il/elle assurera des cours magistraux dont :

- Introduction aux sciences de l'homme et de la société pour l'architecture
- Socio-anthropologie de l'espace domestique
- Socio-anthropologie de l'espace public
- Socio-anthropologie de la ville

Il/elle assurera la coordination des TD de ces cours sur l'ensemble de la licence et le suivi des groupes d'étudiants.

Il/elle dirigera des rapports de fin de licence

### Master

- L'enseignant recruté participera à l'un des séminaires d'initiation à la recherche de 4<sup>e</sup> année et à l'encadrement de mémoires.

Dans ce cadre, il est attendu que l'enseignant recruté :

- inscrive l'analyse anthropologique et sociologique de l'espace dans l'histoire longue des civilisations humaines et dans différents contextes culturels ;
- porte une réflexion d'ordre épistémologique sur la place des sciences humaines et sociales dans la recherche architecturale et l'enseignement de l'architecture ;
- sache aider à la critique de l'architecture et des paysages contemporains à travers la mobilisation d'outils propres aux savoirs anthropologiques et/ou sociologiques.

- L'enseignant recruté participera aux ateliers de conception architecturale, urbaine et paysagère

- Il/elle montera un cours en « Théorie et culture »

- Il/elle participera au Parcours recherche

### 3<sup>e</sup> cycle/Doctorat

- L'enseignant recruté participera aux séminaires de l'école doctorale TESC organisés par le laboratoire LRA

- En tant que professeur, il/elle dirigera des thèses en lien avec son domaine de compétences.

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

### **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

### **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

#### **1 - Expériences et compétences souhaitées**

Titulaire d'un diplôme d'Hdr, la candidate ou le candidat devra avoir une bonne expérience dans le domaine de la recherche scientifique. Porteur d'une approche pluridisciplinaire autour des usages, des pratiques et des savoirs impliqués dans la production de l'espace (architecture, ville, paysages), il/elle devra faire état :

- de publications dans des revues scientifiques de rang A et/ou des revues reconnues dans le milieu de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage
- de la publication et/ou la direction d'ouvrages scientifiques
- de contributions à des ouvrages scientifiques
- de la participation à des actions de promotion ou de diffusion de la recherche (expositions, etc.)
- de direction de projets de recherche (PUCA, ANR, BRAUP...)

#### **2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

L'enseignant recruté intégrera le laboratoire LRA au titre de membre permanent.

Il/elle participera aux activités d'animation et de recherche dans le cadre du laboratoire.

Il/elle montera et dirigera des programmes de recherche collectifs à l'échelle nationale et internationale

#### **3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil**

Doctorat en sciences humaines et sociales (anthropologie, sociologie) avec une approche spatiale et

HDR.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES *(ne pas modifier)*

#### Autres informations

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

### FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT *(textes encadrant les opérations de recrutement)*

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

#### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

#### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA TOULOUSE.

### CANDIDATURE *(A compléter par l'ENSA)*

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

Personne à contacter

Autre personne à contacter

Adresses électroniques uniquement